

Comme exemple, je prends ce vers de Racine :

Et le bruit en ira bientôt à ses oreilles.

J'y distingue trois groupes de mots, et sur la dernière syllabe sonore de chacun de ces groupes, un accent rythmique :

Et le *bruit*—en ira *bientôt*—à ses oreilles.

De ces trois groupes, ne retenons que le deuxième : en ira *bientôt*.

L'accent rythmique est sur la seconde syllabe de *bientôt*. Cependant, il y a aussi un accent tonique sur la dernière syllabe du mot *IRA*. Mais remarquons que *bientôt* est lié par le sens à *ira* ; par conséquent, l'accent rythmique, qui termine toujours le groupe, ne peut se poser sur *ira*, il est rejeté sur *bientôt*. Et, dans cet exemple, l'accent rythmique ne porte pas à faux, puisque *bientôt* est le mot le plus important du groupe.

Ainsi construit, ce vers n'a pas de repos à l'hémistiche ; son rythme est plutôt romantique que classique.

Pour lui donner la coupe classique, il faudrait poser un accent rythmique sur le mot *IRA* :

Et le *bruit*—en ira—*bientôt*—à ses oreilles.

Le rythme serait peut-être plus sensible ; cependant, il serait mauvais, parce qu'il ne s'ajusterait pas à la construction naturelle de la phrase. Tant il est vrai que, dans la langue française, tout, même le rythme, est subordonné à la logique et à la clarté du discours.

On le voit, distribuer dans une phrase des accents rythmiques, c'est grouper les mots dans un ordre tel, que ces accents flattent l'oreille par leur retour périodique à intervalles mesurés, mais sans jamais cesser pour cela de s'accorder avec le sens.

Cela explique comment la prose latine est plus rythmique que la prose française. Car le latin a sur le français un avantage : grâce à sa construction brisée, qui déplace les mots et par suite les accents, il parvient plus facilement à concilier le sens et le rythme de la phrase. Le français n'y réussit pas si bien, parce qu'il suit, dans l'arrangement des mots, l'ordre naturel et logique des idées.